

VILLE DE LA FERTE-BERNARD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation 25 juin 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-267200558-20260702-CA202607-DEL9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2026

Nombre de conseillers

en exercice 13
présents 12 (+ 1 pouvoir)
votants 13

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

LE DEUX JUILLET à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de La Ferté-Bernard, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Président.

Étaient présents : M. Didier REVEAU ; Mme Sylvie SEQUEIRA ; M. Christophe BISI ; Mme Christelle POURCEAU ; M. Jean de FONTANGES ; Mme Angélique GOURAUD ; Mme Patricia EDET, Mme Marie-Carmen BOUVIER ; M. René JUSTICE ; Mme Eliane LELONG ; Mme Marine BOUCHARD ; M. Georges BERCY.

Excusés :

Mme Sylvie LEMOINE (Pouvoir donné à M. Jean de FONTANGES)

M. Jean de FONTANGES a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

VALIDATION DU PLAN DE GESTION DES SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

Le Conseil d'administration ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu les dispositions réglementaires applicables aux établissements et services médico-sociaux en matière de gestion des situations sanitaires exceptionnelles ;

Vu le Plan de gestion des Situations Sanitaires Exceptionnelles du Service Autonomie à Domicile de La Ferté-Bernard ;

Vu le rapport du Président.

CONSIDÉRANT que les établissements et services médico-sociaux sont tenus de disposer d'un Plan de gestion des Situations Sanitaires Exceptionnelles.

CONSIDÉRANT que ce plan vise à garantir la continuité de l'accompagnement des usagers et la sécurité des personnes accompagnées ainsi que des professionnels.

CONSIDÉRANT que ce document est actualisé au moins une fois par an et transmis à l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

Après avoir délibéré ;

- **APPROUVE** le Plan de gestion des Situations Sanitaires Exceptionnelles du Service Autonomie à Domicile de La Ferté-Bernard.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce plan.

Adopté à l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le secrétaire de séance
Jean de FONTANGES



Pour copie conforme

Le Président
Didier BEVTEAU

